



COMMUNE DE VELAINE EN HAYE

Département de Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de TOUL
Canton de DOMEVRE EN HAYE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 28 Octobre 2011

Date de convocation

Le 24 Octobre 2011

Date d'affichage

Le 29 Octobre 2011

Nombre de conseillers

en exercice

En exercice : 14

Présents : 9

Votants : 12

Secrétaire de Séance :

Marie-Christine
POIRIER

L'an deux mil onze, le vingt-huit octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Velaine en Haye, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MORENVILLIER, Maire.

Etaient présents : MM MORENVILLIER Philippe, OUDOT Jean-Marc, Mmes POIRIER Marie-Christine, GIUDICI Karine, MM ARMAND Thierry, PIAT Francis, GIRARD Marc, BOUNACEUR Roda, MONTEIL Marc.

Absents excusés : Mme BOUGUERDJ Marie-José (procuration à M. OUDOT Jean-Marc), Mmes DEVILLE Sandrine (procuration à Mme POIRIER Marie-Christine), Mme CHRISTOPHE Aude (procuration à Mme GIUDICI Karine), MM LECLERC Luc, HOUTIN Thomas

Délibération
N° 28 - 2011

OBJET : CONVENTION D'ADHESION – PREVENTION ET SANTE AU TRAVAIL

Vu le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine préventive dans la fonction publique territoriale, notamment son titre III consacré à la médecine professionnelle et préventive,

Vu le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux.

Monsieur le Maire indique aux Membres du Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier du centre de Gestion de Meurthe et Moselle – Pôle prévention Coordination concernant le renouvellement de la convention de mise à disposition des membres de l'équipe de prévention et santé au travail.

Il rappelle que l'équipe pluridisciplinaire de prévention et santé au travail accompagne l'autorité territoriale en ce qui concerne :

- l'amélioration des conditions et l'organisation du travail dans les services
- l'hygiène générale et la sécurité des locaux de service et des restaurants administratifs
- l'adaptation et l'aménagement des postes, des techniques et rythmes de travail à la physiologie humaine,
- la protection des agents contre l'ensemble des nuisances et des risques d'accidents de service ou de maladie professionnelle ou à caractère professionnel,
- l'information sanitaire
- l'accompagnement psychosocial des agents en difficulté physique et/ou psychique.

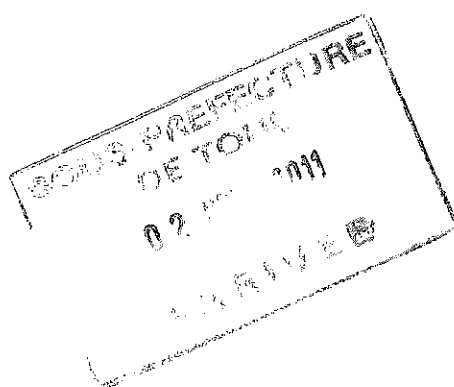
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer cette convention qui remplace la convention existante à compter de ce jour et jusqu'au 31 décembre 2014.

Les crédits correspondants sont prévus et inscrits au budget primitif 2011.

Pour copie conforme

Le Député - Maire

Ph. MORENNE



Département de **Meurthe-et-Moselle**
Arrondissement de **TOUL**
Canton de **DOMEVRE EN HAYE**

EXTRAIT DU PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
28 Octobre 2011

Date de convocation

Le 24 Octobre 2011

Date d'affichage

Le 29 Octobre 2011

Nombre de conseillers

en exercice

En exercice : 14

Présents : 9

Votants : 12

Secrétaire de Séance :

Marie-Christine
POIRIER

L'an deux mil onze, le vingt-huit octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Velaine en Haye, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MORENVILLIER, Maire.

Etaient présents : MM MORENVILLIER Philippe, OUDOT Jean-Marc, Mmes POIRIER Marie-Christine, GIUDICI Karine, MM ARMAND Thierry, PIAT Francis, GIRARD Marc, BOUNACEUR Roda, MONTEIL Marc.

Absents excusés : Mme BOUGUERDJ Marie-José (procuration à M. OUDOT Jean-Marc), Mmes DEVILLE Sandrine (procuration à Mme POIRIER Marie-Christine), Mme CHRISTOPHE Aude (procuration à Mme GIUDICI Karine), MM LECLERC Luc, HOUIN Thomas.

Délibération
N° 29 - 2011

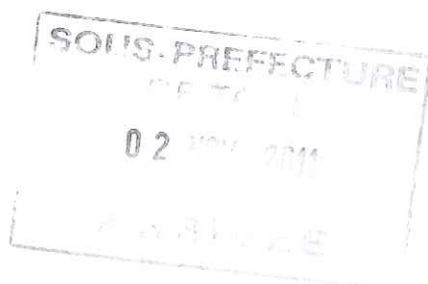
OBJET : CADEAU DEPART M.DAGNOLO Harold

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'Harold DAGNOLO, agent de maîtrise principal quitte ses fonctions au 31 octobre 2011.

Il propose au conseil municipal d'offrir un chèque cadeau d'un montant de 150 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de Monsieur le Maire.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2011 à l'article 6714.



Pour copie conforme

Le Député - Maire,
Ph. MORENVILLIER



Département de **Meurthe-et-Moselle**
Arrondissement de **TOUL**
Canton de **DOMEVRE EN HAYE**

EXTRAIT DU PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
28 Octobre 2011

Date de convocation
Le 24 Octobre 2011
Date d'affichage
Le 29 Octobre 2011
Nombre de conseillers
en exercice
En exercice : 14
Présents : 9
Votants : 12

Secrétaire de Séance :
Marie-Christine
POIRIER

L'an deux mil onze, le vingt-huit octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Velaine en Haye, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MORENVILLIER, Maire.

Etaient présents : MM MORENVILLIER Philippe, OUDOT Jean-Marc, Mmes POIRIER Marie-Christine, GIUDICI Karine, MM ARMAND Thierry, PIAT Francis, GIRARD Marc, BOUNACEUR Roda, MONTEIL Marc.

Absents excusés : Mme BOUGUERDJ Marie-José (procuration à M. OUDOT Jean-Marc), Mmes DEVILLE Sandrine (procuration à Mme POIRIER Marie-Christine), Mme CHRISTOPHE Aude (procuration à Mme GIUDICI Karine), MM LECLERC Luc, HOUIN Thomas.

Délibération
N° 30 - 2011

OBJET : GRATIFICATION DE DEUX STAGIAIRES

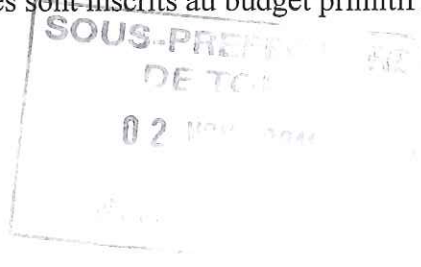
La Commune de Velaine en Haye a accueilli, en mairie, Mademoiselle Angeline BORTOLOTTI, élève au Lycée Jean-Baptiste VATELOT dans le cadre d'un stage de terminale Bac Pro d'un mois et Monsieur Marvin DEBANDE, aux services techniques, élève à l'Institut Saint Camille dans le cadre d'un stage d'une durée de quinze jours.

Ces deux stagiaires ont pleinement satisfait à leurs obligations en matière de respect de délai, d'assiduité et ont délivré un bon travail.

La structure accueillante pouvant décider de l'attribution d'une gratification aux stagiaires, Monsieur le Maire propose de délivrer un bon d'achat de 100 € à Mademoiselle Angeline BORTOLOTTI et de 50 € à Monsieur Marvin DEBANDE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'attribuer une gratification sous forme de bon d'achat de 100 € à Mademoiselle Angeline BORTOLOTTI et de 50€ à Monsieur Marvin DEBANDE.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2011 à l'article 6714.



Pour copie conforme

Le Député - Maire,
Ph. MORENVILLIER



Département de **Meurthe-et-Moselle**
Arrondissement de **TOUL**
Canton de **DOMEVRE EN HAYE**

EXTRAIT DU PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
28 Octobre 2011

Date de convocation

Le 24 Octobre 2011

Date d'affichage

Le 29 Octobre 2011

Nombre de conseillers
en exercice

En exercice : 14

Présents : 9

Votants : 12

Secrétaire de Séance :

Marie-Christine
POIRIER

L'an deux mil onze, le vingt-huit octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Velaine en Haye, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MORENVILLIER, Maire.

Etaient présents : MM MORENVILLIER Philippe, OUDOT Jean-Marc, Mmes POIRIER Marie-Christine, GIUDICI Karine, MM ARMAND Thierry, PIAT Francis, GIRARD Marc, BOUNACEUR Roda, MONTEIL Marc.

Absents excusés : Mme BOUGUERDJ Marie-José (procuration à M. OUDOT Jean-Marc), Mmes DEVILLE Sandrine (procuration à Mme POIRIER Marie-Christine), Mme CHRISTOPHE Aude (procuration à Mme GIUDICI Karine), MM LECLERC Luc, HOUIN Thomas.

Délibération
N° 31 - 2011

OBJET : DOTATION DE SOLIDARITE 2012-2014

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de deux options de programmation pour la dotation de solidarité pour la période 2012-2014 à savoir :

-soit annuelle : chaque année, après réalisation des dépenses d'investissement : dépôt d'un dossier unique par an avant le 15 décembre de l'année budgétaire en cours, dans la limite de la dotation annuelle.

-soit triennale : avant réalisation des dépenses d'investissement : présentation, à tout moment, d'une seule demande, pour les 3 années, avant réalisation, portant sur un seul et unique projet, notification globale et versement dans la limite de la dotation acquise, le solde étant versé par acompte annuellement dès réalisation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, opte pour la programmation annuelle de la dotation de solidarité pour la période 2012-2014.



Pour copie conforme

Le Député - Maire,
Ph. MORENVILLIER



Département de **Meurthe-et-Moselle**
Arrondissement de **TOUL**
Canton de **DOMEVRE EN HAYE**

EXTRAIT DU PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
28 Octobre 2011

Date de convocation

Le 24 Octobre 2011

Date d'affichage

Le 29 Octobre 2011

Nombre de conseillers

en exercice

En exercice : 14

Présents : 9

Votants : 12

Secrétaire de Séance :

Marie-Christine
POIRIER

L'an deux mil onze, le vingt-huit octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Velaine en Haye, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MORENVILLIER, Maire.

Etaient présents : MM MORENVILLIER Philippe, OUDOT Jean-Marc, Mmes POIRIER Marie-Christine, GIUDICI Karine, MM ARMAND Thierry, PIAT Francis, GIRARD Marc, BOUNACEUR Roda, MONTEIL Marc.

Absents excusés : Mme BOUGUERDJ Marie-José (procuration à M. OUDOT Jean-Marc), Mmes DEVILLE Sandrine (procuration à Mme POIRIER Marie-Christine), Mme CHRISTOPHE Aude (procuration à Mme GIUDICI Karine), MM LECLERC Luc, HOUIN Thomas.

Délibération
N° 32 - 2011

OBJET : DOTATION COMMUNALE
D'INVESTISSEMENT 2012

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le programme global 2012 de demande de subvention au titre de la Dotation Communale d'Investissement.

Le projet concerné est le suivant :

- Travaux d'aménagement de la place, rénovation et extension de la mairie (dossier n°2012-00103)
Montant HT de l'opération : 800.908 €

Soit un montant total HT de 800.908 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le programme global 2012 de la Dotation Communale d'Investissement.



Pour copie conforme

Le Député - Maire,
Ph. MORENVILLIER



Département de Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de TOUL
Canton de DOMEVRE EN HAYE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
28 Octobre 2011**

Date de convocation

Le 24 Octobre 2011

Date d'affichage

Le 29 Octobre 2011

Nombre de conseillers
en exercice

En exercice : 14

Présents : 9

Votants : 12

Secrétaire de Séance :

Marie-Christine
POIRIER

L'an deux mil onze, le vingt-huit octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Velaine en Haye, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MORENVILLIER, Maire.

Etaient présents : MM MORENVILLIER Philippe, OUDOT Jean-Marc, Mmes POIRIER Marie-Christine, GIUDICI Karine, MM ARMAND Thierry, PIAT Francis, GIRARD Marc, BOUNACEUR Roda, MONTEIL Marc.

Absents excusés : Mme BOUGUERDJ Marie-José (procuration à M. OUDOT Jean-Marc), Mmes DEVILLE Sandrine (procuration à Mme POIRIER Marie-Christine), Mme CHRISTOPHE Aude (procuration à Mme GIUDICI Karine), MM LECLERC Luc, HOUIN Thomas.

**Délibération
N° 33 - 2011**

**OBJET : ENTREES ET SORTIES DU SDAA 54 AU
1^{ER} JANVIER 2012**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L5211-18, L5211-19 et L5211-20 qui définissent les modalités d'admission et de retrait des collectivités d'un syndicat,

Vu les statuts du SDAA 54,

Vu la délibération 16-2011 du SDAA 54 du 28 septembre 2011,

Après avoir pris connaissance des explications fournies par Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte :

- les demandes d'entrée dans le SDAA 54 de la commune, et/ou syndicats suivants :
 - **MOUAVILLE**
 - **NORROY-LE-SEC**
 - **PRAYE**
- les demandes de sortie du SDAA 54 de la commune, et/ou syndicats suivants :
 - **CHENEVIERES**
 - **FERRIERES**
 - **FOUG**
 - **JEZAINVILLE.**

SOUS-PREFECTURE
DE TOUL
02 11 2011

Pour copie conforme

Le Député-Maire
Ph. MORENVILLIER



COMMUNE DE VELAINE EN HAYE

Département de Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de TOUL

Canton de DOMEVRE EN HAYE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 28 Octobre 2011

Date de convocation

Le 24 Octobre 2011

Date d'affichage

Le 29 Octobre 2011

Nombre de conseillers

en exercice

En exercice : 14

Présents : 9

Votants : 12

Secrétaire de Séance :

Marie-Christine
POIRIER

L'an deux mil onze, le vingt-huit octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Velaine en Haye, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MORENVILLIER, Maire.

Etaient présents : MM MORENVILLIER Philippe, OUDOT Jean-Marc, Mmes POIRIER Marie-Christine, GIUDICI Karine, MM ARMAND Thierry, PIAT Francis, GIRARD Marc, BOUNACEUR Roda, MONTEIL Marc.

Absents excusés : Mme BOUGUERDJ Marie-José (procuration à M. OUDOT Jean-Marc), Mmes DEVILLE Sandrine (procuration à Mme POIRIER Marie-Christine), Mme CHRISTOPHE Aude (procuration à Mme GIUDICI Karine), MM LECLERC Luc, HOUIN Thomas.

Délibération
N° 34-2011

**OBJET : CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT
TECHNIQUE DE 2^{ème} CLASSE**

Monsieur le Maire rappelle que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. Il appartient donc à l'organe délibérant de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au bon fonctionnement des services et de modifier le tableau des effectifs.

Monsieur le Maire indique que considérant le départ de la commune de M.DAGNOLO Harold, agent de maîtrise principal, il serait souhaitable de procéder à la création d'un emploi permanent d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet, en application des lois et règlements de la fonction publique territoriale régissant le statut particulier du présent emploi.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

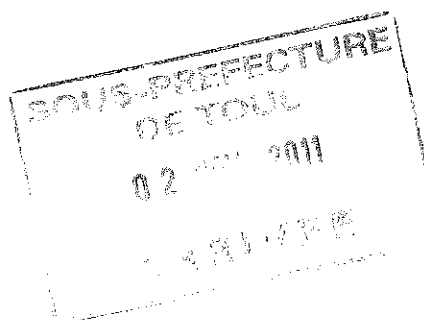
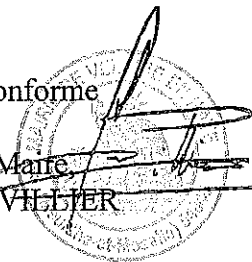
DECIDE

- 1- D'accéder à la proposition de Monsieur le Maire,
- 2- De créer à compter du 1^{er} décembre 2011 un poste permanent d'adjoint technique de 2^{ème} classe, échelle 3 de rémunération à temps complet,
- 3- L'échelonnement indiciaire, la durée de carrière et les conditions de recrutement de l'emploi ainsi créé sont fixés, conformément au statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

- 4- De compléter en ce sens, le tableau des effectifs des fonctionnaires territoriaux de la collectivité,
- 5- Les crédits, nécessaires à la rémunération de l'agent ainsi nommé et les charges sociales sont inscrits au budget primitif de la commune.

Pour copie conforme

Le Député - Maire
Ph. MORENVILLIER



Département de Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de TOUL
Canton de DOMEVRE EN HAYE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
28 Octobre 2011**

Date de convocation

Le 24 Octobre 2011

Date d'affichage

Le 29 Octobre 2011

Nombre de conseillers
en exercice

En exercice : 14

Présents : 9

Votants : 12

Secrétaire de Séance :

Marie-Christine
POIRIER

L'an deux mil onze, le vingt-huit octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Velaine en Haye, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MORENVILLIER, Maire.

Etaient présents : MM MORENVILLIER Philippe, OUDOT Jean-Marc, Mmes POIRIER Marie-Christine, GIUDICI Karine, MM ARMAND Thierry, PIAT Francis, GIRARD Marc, BOUNACEUR Roda, MONTEIL Marc.

Absents excusés : Mme BOUGUERDJ Marie-José (procuration à M. OUDOT Jean-Marc), Mmes DEVILLE Sandrine (procuration à Mme POIRIER Marie-Christine), Mme CHRISTOPHE Aude (procuration à Mme GIUDICI Karine), MM LECLERC Luc, HOUIN Thomas.

**Délibération
N° 35 - 2011**

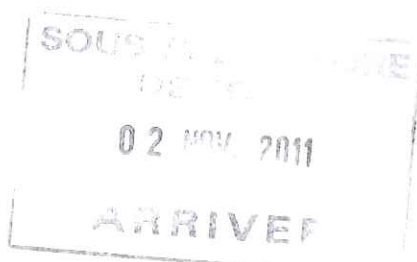
OBJET : TRANSFERT DE CREDIT N°1

Monsieur le Maire propose le transfert des crédits suivants sur le BP 2011, que le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité :

- Transfert d'une somme de 125 435,64€ € de l'article 2183 opération N°026 (Salle des Fêtes) à l'article 2313 opération N°051 (Cantine).

Pour copie conforme

Le Député - Maire,
Ph. MORENVILLIER



Département de **Meurthe-et-Moselle**
Arrondissement de **TOUL**
Canton de **DOMEVRE EN HAYE**

EXTRAIT DU PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
28 Octobre 2011

Date de convocation

Le 24 Octobre 2011

Date d'affichage

Le 29 Octobre 2011

Nombre de conseillers

en exercice

En exercice : 14

Présents : 9

Votants : 12

Secrétaire de Séance :

Marie-Christine

POIRIER

L'an deux mil onze, le vingt-huit octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Velaine en Haye, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MORENVILLIER, Maire.

Etaient présents : MM MORENVILLIER Philippe, OUDOT Jean-Marc, Mmes POIRIER Marie-Christine, GIUDICI Karine, MM ARMAND Thierry, PIAT Francis, GIRARD Marc, BOUNACEUR Roda, MONTEIL Marc.

Absents excusés : Mme BOUGUERDJ Marie-José (procuration à M. OUDOT Jean-Marc), Mmes DEVILLE Sandrine (procuration à Mme POIRIER Marie-Christine), Mme CHRISTOPHE Aude (procuration à Mme GIUDICI Karine), MM LECLERC Luc, HOUIN Thomas.

Délibération
N° 36 - 2011

OBJET : VENTE D'UN SCOOTER

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que Monsieur AUBRIET Jérôme a fait une proposition de reprise pour le scooter communal Honda Spacy 125 immatriculé 2545XK 54, enregistré sous le numéro d'inventaire N°28, pour un montant de 400 €.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Maire à émettre un titre de recettes concernant la cession du scooter Honda Spacy 125.
- Dit que les crédits seront encaissés sur le budget général à l'article 775 « produits de cessions ». Le montant de la vente a été fixé à 400 €.

Pour copie conforme

Le Député - Maire,
Ph. MORENVILLIER



Département de **Meurthe-et-Moselle**
Arrondissement de **TOUL**
Canton de **DOMEVRE EN HAYE**

EXTRAIT DU PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
28 Octobre 2011

Date de convocation

Le 24 Octobre 2011

Date d'affichage

Le 29 Octobre 2011

Nombre de conseillers

en exercice

En exercice : 14

Présents : 9

Votants : 12

Secrétaire de Séance :

Marie-Christine
POIRIER

L'an deux mil onze, le vingt-huit octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Velaine en Haye, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MORENVILLIER, Maire.

Etaient présents : MM MORENVILLIER Philippe, OUDOT Jean-Marc, Mmes POIRIER Marie-Christine, GIUDICI Karine, MM ARMAND Thierry, PIAT Francis, GIRARD Marc, BOUNACEUR Roda, MONTEIL Marc.

Absents excusés : Mme BOUGUERDJ Marie-José (procuration à M. OUDOT Jean-Marc), Mmes DEVILLE Sandrine (procuration à Mme POIRIER Marie-Christine), Mme CHRISTOPHE Aude (procuration à Mme GIUDICI Karine), MM LECLERC Luc, HOUIN Thomas.

Délibération
N° 37 - 2011

**OBJET : AUTORISATION DE SIGNATURE DE
CONVENTION - PARTICIPATION CITOYENNE**

Vu le Code de procédure pénal et notamment ses articles 11 et 73,
Vu le Code Général des collectivités territoriales,
Vu la loi n°2002-1094 du 29 août 2002 d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure,
Vu la loi n°2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance,

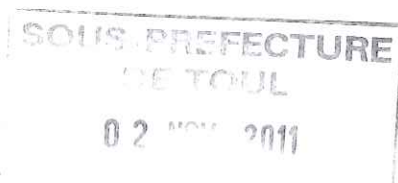
Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du projet de protocole relatif à la « participation citoyenne ».

Afin d'apporter une action complémentaire et de proximité aux services de la Gendarmerie Nationale dans leur lutte contre les phénomènes de délinquance.

Soucieux de mettre en place un moyen adapté aux contingences locales reposant sur une adhésion forte et responsable des parties concernées que sont les élus et leurs administrés,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à signer le protocole de participation citoyenne en partenariat avec le Procureur de la République, le Préfet et la Gendarmerie.



Pour copie conforme

Le Député - Maire
Ph. MORENVILLIER



Département de **Meurthe-et-Moselle**
Arrondissement de **TOUL**
Canton de **DOMEVRE EN HAYE**

EXTRAIT DU PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
28 Octobre 2011

Date de convocation

Le 24 Octobre 2011

Date d'affichage

Le 29 Octobre 2011

Nombre de conseillers

en exercice

En exercice : 14

Présents : 9

Votants : 12

Secrétaire de Séance :

Marie-Christine
POIRIER

L'an deux mil onze, le vingt-huit octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Velaine en Haye, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MORENVILLIER, Maire.

Etaient présents : MM MORENVILLIER Philippe, OUDOT Jean-Marc, Mmes POIRIER Marie-Christine, GIUDICI Karine, MM ARMAND Thierry, PIAT Francis, GIRARD Marc, BOUNACEUR Roda, MONTEIL Marc.

Absents excusés : Mme BOUGUERDJ Marie-José (procuration à M. OUDOT Jean-Marc), Mmes DEVILLE Sandrine (procuration à Mme POIRIER Marie-Christine), Mme CHRISTOPHE Aude (procuration à Mme GIUDICI Karine), MM LECLERC Luc, HOUIN Thomas

Délibération
N° 38 - 2011

OBJET : TRAVAUX D'EXPLOITATION
FORESTIERE 2011

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de valider les travaux d'exploitation suivants gérés par l'Office National des Forêts :

- Abattage, câblage, débardage, cubage et classement du bois (Parcelle 10A et 11A),
- Suivi du chantier,
- Organisation des opérations préalables à la réception des travaux.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le bûcheron choisi est M. POLI de ROSIERES EN HAYE.

Sa proposition de prix comprend :

-abattage : 12,00 € HT le m3

-débardage : 10,00€ HT le m3

-débardage et câblage pour 4 alisiers, 2 merisiers, 1 chêne : 35,00 € HT le m3

-câblage d'un chêne : 60,00 € HT le m3

Le conseil municipal, après en avoir discuté et délibéré, décide à l'unanimité de valider le programme de travaux ONF pour 2011.

Pour copie conforme

Le Député - Maire,
Ph. MORENVILLIER



Département de Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de TOUL
Canton de DOMEVRE EN HAYE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
28 Octobre 2011

Date de convocation

Le 24 Octobre 2011

Date d'affichage

Le 29 Octobre 2011

Nombre de conseillers
en exercice

En exercice : 14

Présents : 9

Votants : 12

Secrétaire de Séance :

Marie-Christine
POIRIER

L'an deux mil onze, le vingt-huit octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Velaine en Haye, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MORENVILLIER, Maire.

Etaient présents : MM MORENVILLIER Philippe, OUDOT Jean-Marc, Mmes POIRIER Marie-Christine, GIUDICI Karine, MM ARMAND Thierry, PIAT Francis, GIRARD Marc, BOUNACEUR Roda, MONTEIL Marc.

Absents excusés : Mme BOUGUERDJ Marie-José (procuration à M. OUDOT Jean-Marc), Mmes DEVILLE Sandrine (procuration à Mme POIRIER Marie-Christine), Mme CHRISTOPHE Aude (procuration à Mme GIUDICI Karine), MM LECLERC Luc, HOUIN Thomas

Délibération
N° 39 - 2011

OBJET : TRANSFERT DE CREDIT N°2

Monsieur le Maire propose le transfert des crédits suivants sur le BP 2011, que le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité :

- Transfert d'une somme de 90 € du chapitre 022 « dépenses imprévues » à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance ».

Pour copie conforme

Le Député - Maire
Ph. MORENVILLIER

